

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ  
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le lundi 4 mars 2024 à la salle du conseil, située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé à laquelle séance sont présents :

Marie-Soleil Beauregard	Jacques Desrosiers
Patrick Godin	Julie L'Homme
Patrick Boisselle	Sylvain Boisselle

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Benoît.

Madame Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Tous les membres affirment avoir reçu leur avis de convocation.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19h30, le maire monsieur Denis Benoît déclare la séance ouverte.

35-03-24

## **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Patrick Boisselle  
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, et ce, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

### **1 – Ouverture de la séance**

### **2 – Adoption de l'ordre du jour**

### **3 – Adoption des procès-verbaux**

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024

### **4 – Période de questions**

### **5 – Administration**

5.1 - Approbation des comptes à payer

5.2 - Rapport du maire

5.3 - Rapport des délégués aux comités

5.4 - Correspondance

### **6 – Législation**

### **7 – Service des travaux publics**

7.1 - Épandage d'abat-poussière

7.2 - Rechargement granulaire du chemin de la Traverse

7.3 - Octroi du contrat pour les travaux de débroussaillage

7.4 - Octroi du contrat pour le remplacement de ponceaux - rang Thiersant

### **8 – Service d'urbanisme**

8.1 - Adoption d'une résolution d'appui de demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, concernant l'aliénation du lot 3 217 732 d'une superficie de 7,653 ha propriété de Ferme G.A.D Brouillard inc. en faveur de M. Eduardo Ibanez et Mme Isabel Correa

### **9 – Sujets à suivre et affaires nouvelles**

9.1 - Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive

9.2 - École secondaire Bernard-Gariépy - Galas reconnaissance

9.3 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

9.4 - Don à la Société Canadienne du Cancer - "Nos têtes rasées à la mémoire de Daniel"

### **10 – Analyse des demandes d'appui reçues**

10.1 - Demande d'appui - Municipalité de Yamaska - Programme RECIM - commentaires d'amélioration

10.2 - Demande d'appui et contribution financière - Ville de Rivière-Rouge - Hôpital de Rivière-Rouge - Opposition à la fermeture de l'urgence entre 20 h et 8h

### **11 – Varia**

11.1 - Adoption du rapport municipal d'activités de l'an 2 - Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

**12 – Période de questions**

**13 – Levée de la séance**

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**36-03-24**

#### **3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 5 février 2024, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Jacques Desrosiers  
Appuyé par Patrick Boisselle  
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

### **4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne présente à la séance.

### **5 - ADMINISTRATION**

**37-03-24**

#### **5.1 - Approbation des comptes à payer**

Présentation de la liste des comptes à payer pour la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2024 au montant de 139 256,00\$;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard  
Appuyée par Julie L'Homme

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2024 au montant de 139 256,00\$;

La liste des comptes à payer et des déboursés est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

#### **5.2 - Rapport du maire**

Monsieur Denis Benoît, maire fait rapport verbal des rencontres dont il a participé au cours du mois de février.

#### **5.3 - Rapport des délégués aux comités**

Monsieur le conseiller Patrick Godin, délégué à la bibliothèque de Saint-Aimé/Massueville, fait un compte-rendu de la rencontre dont il a participé.

Madame la conseillère, Marie-Soleil Beauregard, déléguée au comité des Loisirs, fait rapport verbal de la rencontre dont elle a participé.

#### **5.4 - Correspondance**

Les Membres du conseil font l'examen de la correspondance reçue (réf. Liste de la correspondance de la séance du 4 mars 2024).

## 6 - LÉGISLATION

### 7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

38-03-24

#### 7.1 - Épandage d'abat-poussière

Considérant la soumission des "*Entreprises Bourget inc.*" datée du 13 février 2024;

Considérant que la soumission tient compte de la livraison, de l'épandage et de la fourniture de 2 500 litres d'abat-poussière pour un montant de 1 850\$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par Patrick Boisselle  
Appuyé par Patrick Godin  
Et résolu

Que le Conseil octroie le contrat pour l'épandage d'abat-poussière sur une section du chemin des Brouillard et du rang Thiersant aux "*Entreprises Bourget inc.*" au montant de 1 850\$ plus les taxes applicables. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-32000-521.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

39-03-24

#### 7.2 - Rechargement granulaire du chemin de la Traverse

Considérant que la Municipalité a fait parvenir une demande de prix auprès de deux entreprises pour la fourniture et la mise en place de pierre concassée de type MG-20B sur le chemin de la Traverse;

Considérant les soumissions reçues;

Il est proposé par Jacques Desrosiers  
Appuyé par Julie L'Homme  
Et résolu

D'octroyer le contrat à la compagnie "*Germain Blanchard Itée*" pour les travaux de rechargement granulaire du chemin de la Traverse au montant de 46 301,61\$ plus les taxes applicables. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 23-04014-000.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

40-03-24

#### 7.3 - Octroi du contrat pour les travaux de débroussaillage

Considérant que la municipalité de Saint-Aimé désire réaliser des travaux de débroussaillage à l'aide d'une faucheuse à fléaux télescopique sur les rangs Saint-Charles, Bord de l'Eau, Thiersant, chemin des Brouillard et Saint-Thomas;

Considérant qu'une demande de prix a été demandée à trois (3) soumissionnaires;

Considérant que la soumission de "*Fauchage David Bailey*" est la plus basse soumission au taux horaire de 115\$ et que celle-ci est jugée conforme;

En conséquence,  
Il est proposé par Jacques Desrosiers  
Appuyé par Patrick Godin  
Et résolu

Que le Conseil octroi le contrat pour le débroussaillage sur les rangs Saint-Charles, Bord de l'Eau, Thiersant, chemin des Brouillard et Saint-Thomas à l'aide d'une faucheuse à fléaux télescopique à "*Fauchage David Bailey*" au taux horaire de 115\$ plus les taxes applicables et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-32001-521.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

41-03-24

#### **7.4 - Octroi du contrat pour le remplacement de ponceaux - rang Thiersant**

Considérant que la municipalité de Saint-Aimé désire réaliser des travaux de remplacement de ponceaux sur le rang Thiersant avant d'effectuer le pavage;

Considérant qu'une demande de prix a été demandée pour le remplacement de 7 ponceaux sur le rang Thiersant à cinq (5) soumissionnaires;

Considérant que trois (3) soumissionnaires ont présenté des soumissions pour ce projet;

Considérant que la soumission de la compagnie "*Groupe Horizon*" est la plus basse soumission et que celle-ci est jugée conforme;

En conséquence,  
Il est proposé par Julie L'Homme  
Appuyée par Marie-Soleil Beaugard  
Et résolu

D'adjuger le contrat pour le remplacement de 7 ponceaux sur le rang Thiersant à la compagnie "*Groupe Horizon*" au montant de 67 703,45\$ plus les taxes applicables et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 23-04014-000.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

#### **8 - SERVICE D'URBANISME**

42-03-24

##### **8.1 - Adoption d'une résolution d'appui de demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, concernant l'aliénation du lot 3 217 732 d'une superficie de 7,653 ha propriété de Ferme G.A.D Brouillard inc. en faveur de M. Eduardo Ibanez et Mme Isabel Correa**

Considérant que les demandeurs désirent acquérir le lot 3 217 732 d'une superficie de 7.653 ha afin d'exploiter ainsi qu'une étable pour y produire du fromage de chèvre.

Considérant que les installations d'élevage et de production sont déjà présents sur le lot visé par la demande;

Considérant que l'utilisation du lot 3 217 732 sera pour des fins agricoles;

Considérant que le projet n'aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de la communauté ainsi que sur les exploitations agricoles voisines;

Considérant que le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme de Saint-Aimé;

Il est résolu à l'unanimité

Que le Conseil municipal de Saint-Aimé soutient la demande d'autorisation adressée à la CPTAQ, concernant l'aliénation du lot 3 217 732 propriété de Ferme G.A.D Brouillard Inc. à M. Eduardo Ibanez et Mme Isabel Correa.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

#### **9 - SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

43-03-24

##### **9.1 - Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive**

Considérant que le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du **13 mars** comme ***Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*** ;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la

santé mentale sous le thème "**S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble**";

Considérant que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs **concitoyennes et concitoyens** ;

En conséquence,  
Il est proposé par Julie L'Homme  
Appuyée par Patrick Boisselle  
Et résolu

De proclamer la **Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive** et inviter les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème "**S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble**".

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**44-03-24**

### **9.2 - École secondaire Bernard-Gariépy - Galas reconnaissance**

Considérant la demande de don de l'école secondaire Bernard-Gariépy pour les galas reconnaissance 2023-2024;

Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard  
Appuyée par Patrick Godin  
Et résolu

Que le conseil accepte d'accorder une aide financière au montant de 125 \$ pour la réussite scolaire particulièrement soulignée lors des galas reconnaissance de fin d'année. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-19001-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**45-03-24**

### **9.3 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Considérant qu'il y a lieu de favoriser l'équité et l'ouverture à la diversité et à toute différence qui soit dans le but de faciliter l'inclusion sous toutes ses formes;

Il est proposé par Patrick Godin  
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard  
Et résolu

De proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

46-03-24

#### **9.4 - Don à la Société Canadienne du Cancer - "Nos têtes rasées à la mémoire de Daniel"**

Considérant que la Municipalité a adopté la résolution 77-04-23 assurant son appui à la Société canadienne du cancer dans le cadre du mois de la jonquille;

Considérant que la Société canadienne du cancer amasse des fonds pour la recherche et pour aider les personnes touchées en leur offrant le soutien dont ils ont besoin;

Considérant l'importance d'appuyer les recherches contre le cancer afin de sauver des vies;

Considérant que la conjointe de Daniel Champagne en compagnie de quatre de ses amies se feront raser les cheveux dans le but d'amasser des dons pour la Société canadienne du cancer;

Considérant que la Municipalité souhaite faire un don à la mémoire de son ancien inspecteur municipal, monsieur Daniel Champagne, dans le cadre de la campagne de financement "Nos têtes rasées à la mémoire de Daniel";

En conséquence,  
Il est proposé par Patrick Godin  
Appuyé par Julie L'Homme  
Et résolu

De verser un montant de 500\$ à la Société canadienne du cancer dans le cadre de la campagne de financement "Nos têtes rasées à la mémoire de Daniel". Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-70194-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

### **10 - ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES**

#### **10.1 - Demande d'appui - Municipalité de Yamaska - Programme RECIM - commentaires d'amélioration**

Le Conseil ne donne pas suite à cette demande d'appui

47-03-24

#### **10.2 - Demande d'appui et contribution financière - Ville de Rivière-Rouge - Hôpital de Rivière-Rouge - Opposition à la fermeture de l'urgence entre 20 h et 8 h**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la résolution numéro 037/05-02-2024 de la Ville de Rivière-Rouge dans leurs démarches judiciaires visant la contestation de la décision du CISSSL de fermer l'urgence entre 20 h et 8 h;

Considérant le contenu de cette résolution;

Considérant que le Conseil de la Municipalité partage la position exprimée dans cette résolution;

Il est proposé par Patrick Boisselle  
Appuyée par Jacques Desrosiers  
Et résolu

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Aimé appuie la Ville de Rivière-Rouge dans ses démarches judiciaires visant la contestation de la décision du CISSSL de fermer l'urgence entre 20 h et 8 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

## **11 - VARIA**

**48-03-24**

### **11.1 - Adoption du rapport municipal d'activités de l'an 2 - Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022;

Considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque Municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

Considérant que l'an 2 correspond à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023;

Considérant que le rapport annuel de la MRC de Pierre-De Saurel intègre un bilan global de réalisation de la Municipalité de Saint-Aimé en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma;

Considérant qu'une copie du rapport municipal d'activités a été remise aux membres du Conseil municipal;

En conséquence,  
Il est proposé par Patrick Godin  
Appuyé par Jacques Desrosiers  
Et résolu

Que le rapport municipal d'activités de l'an 2, tel que déposé, soit adopté et transmis à la MRC de Pierre-De Saurel pour la production du rapport de synthèse régional et l'envoi au ministère de la Sécurité publique (MSP).

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

## **12 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne présente à la séance.

49-03-24

### 13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Julie L'Homme propose que la séance soit levée.

La proposition est appuyée par Marie-Soleil Beauregard et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h03.

\_\_\_\_\_  
Denis Benoît, maire

\_\_\_\_\_  
Karine Lussier, directrice générale  
et greffière-trésorière

Je, soussigné Denis Benoît, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Denis Benoît, maire

### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

\_\_\_\_\_  
Karine Lussier, directrice générale  
et greffière-trésorière